



AMBASSADE DE FRANCE AU
ROYAUME-UNI

SERVICE CULTUREL

LE CONSEILLER CULTUREL ADJOINT



Londres, le 24 octobre 2012

Réunion du Plan Ecole Comité de Pilotage

Réunion du 24 octobre 2012

10h-12h30

Résidence de France

Participants (le 23 octobre à 15h30)

M. le Consul général, Olivier Chambard
Mmes et MM les Conseillers élus
M. Olivier Cadic
M. Olivier Bertin
Mme Marie-Claire Sparrow (excusée)
Mme Anne-Colette Lequet (excusée)
Mme Anne Opetit (excusée)
M. Daniel Coccoli

M. Alex Margot-Duclot (Assistant parlementaire) représentant Mme Axelle Lemaire, Députée de la 3^e circonscription des Français de l'étranger

Mme la Directrice de l'AEFE, Anne-Marie Descôtes, représentée par M. Bernard Pujol

M. le Ministre conseiller, Antoine Anfré
M. le Conseiller culturel, Laurent Burin des Roziers
M. le Conseiller culturel adjoint, attaché de coopération éducative, Laurent Batut
M. le Proviseur du Lycée Charles de Gaulle, Olivier Rauch
M. L'attaché de coopération pour le français, Yves Letournel (excusé)
M. l'Inspecteur de l'Education nationale en résidence, Thierry Houyel
M. le Directeur administratif et financier du Lycée Charles de Gaulle, M. Christophe Mathieu

M. le Président de l'UFE au Royaume Uni (ou son représentant), M. Olivier Cadic représenté par Mme Sophie Routier

M. le Président de l'ADFE au Royaume Uni (ou son représentant), M. Pierre Dagonnot représenté par M. Frédéric Fournier

MM les *trustees* de FEPT et le chef de projet
M. Arnaud Vaissié
M. Jean-Pierre Mustier (excusé)

M. Richard Fairbairn
 M. Frédéric de la Borderie, représenté par Mlle Anne Gombert
 Mmes les *trustees* de *Friends of the Lycée* (3)
 Mme Delphine Porta
 Mme Catherine Cécillon
 Mme Cécile D'Angelin

Mme la Présidente de l'APL (Parents d'élèves du Lycée), Mme Florence Quattrocchi
 Mme la Présidente de l'Association des parents d'élève du Collège Français Bilingue de Londres, Mme Anne Collis
 Mme la Présidente de l'Association des parents d'élèves de l'école Jacques Prévert, Mme Tresnia Harbour, représentée par Mme Anne-Laure Bedouet
 Mme la Présidente de l'association des parents d'élèves de l'école bilingue, représentant les parents des écoles homologuées, Mme Stéphanie Gabillon.

Mmes et MM les représentants des organisations syndicales présentes dans les instances paritaires (3)

Un représentant désigné par le Snu ipp, Mme Anne Faye
 Un représentant désigné par le Snes, M. Christophe Adol
 Un représentant désigné par le Sgen, M. Frédéric Oppenheim (excusé)

M. le Directeur du Collège Français Bilingue de Londres, M. François-Xavier Gabet
 M. le Directeur de l'école Jacques Prévert, M. Patrice Possenti
 Mme la Directrice de l'Ecole de Petits / Ecole de Battersea, Mme Mirella Otten
 Mme la Directrice de l'Ecole Le Hérisson, Mme Florence Fouchet
 Mme la Directrice de la Petite Ecole Française, Mme Dominique Auriol
 Mme la Directrice de l'Ecole Bilingue, Mme Véronique Ferreira
 Mme la Directrice de l'Ecole Française de Bristol, Mme Monique Pellois (excusée)

Ordre du jour

Accueil : M. l'Ambassadeur

- Introduction : Laurent Burin des Roziers, Conseiller Culturel
- Echéances 2012-2013 : M. l'Ambassadeur

L'acquisition d'un site pour le futur établissement constitue la priorité absolue de l'Ambassade en cette fin d'année 2012. Elle est plus que jamais déterminée à lever toutes les éventuelles hypothèques qui pèseraient sur ce dossier stratégique pour notre communauté.

L'année scolaire 2012-2013 marque bien la transition entre les deux phases de l'objectif 1 du Plan École. La rentrée s'est globalement déroulée dans des conditions matérielles normales. Le CFBL fonctionne désormais à presque pleine capacité grâce à l'achèvement de la seconde tranche de travaux prévus. Les écoles partenaires de l'AEFE et conventionnées ont collectivement accueilli plus d'élèves que l'an dernier. Quant au Lycée Charles de Gaulle, ses effectifs sont en léger recul pour la deuxième année consécutive. La situation demeure pourtant tendue et cela particulièrement dans certaines classes. De nombreuses familles d'expatriés n'ont pas pu scolariser leurs enfants dans nos établissements. Si la situation du primaire et du collège semble montrer une certaine stabilisation du réseau, la montée de la cohorte dans les classes de lycée continue de se faire sentir.

La montée des effectifs est conforme aux projections qui avaient été faites il y a quelques mois. Les deux rentrées prochaines seront placées sous le signe de l'augmentation de la population lycéenne. Les établissements français sont dès à présent entrés dans la phase transitoire qui doit se conclure par l'ouverture du troisième établissement secondaire en septembre 2015. Cette période sera difficile pour le Lycée Charles de Gaulle.

La création d'un troisième établissement secondaire à Londres est donc plus que jamais une impérieuse nécessité. Personne ne la conteste d'ailleurs. L'AEFE la soutient pleinement. À l'occasion du 60ème anniversaire de la Section Britannique du Lycée Charles de Gaulle, Anne-Marie Descôtes et l'Ambassadeur ont eu un long échange sur l'avenir du réseau de nos écoles à Londres. Ils partagent les constats et les objectifs poursuivis par la création de ce nouvel établissement.

Il doit ainsi permettre **d'offrir une poursuite de scolarité pour tous les élèves présents dans le réseau**, mais aussi de **désengorger le site de South Kensington**. Il s'agira ainsi d'assurer à tous des conditions d'accueil plus confortables. À cet égard, il me semble utile de rappeler que le **Plan École n'acceptera plus de nouveaux projets d'écoles primaires** pour des raisons que tout le monde peut comprendre.

L'ouverture de cet établissement doit impérativement s'effectuer en septembre 2015. L'urgence de la situation doit être particulièrement soulignée. Afin de respecter les échéances, l'acquisition d'un site doit être sécurisée avant la fin de l'année civile. Les équipes de FEPT et les volontaires du groupe de travail "immobilier" du Plan École ont identifié plusieurs sites. Certains dossiers sont plus avancés que d'autres. FEPT a ainsi déposé une offre, dont nous ne savons pas aujourd'hui si elle sera retenue, pour le site de Brent. Rien n'est encore définitivement acté. Il n'existe pas d'unanimité quant à la localisation du futur établissement mais il est rappelé que le sens de la responsabilité de tous doit prévaloir. Il semblerait en effet déraisonnable de rejeter une possibilité d'achat, dès lors que le site choisi répond globalement aux critères qui ont été retenus par consensus. Cela marquerait l'échec du Plan École dont l'objectif 1 est de créer les conditions de la poursuite de scolarité des élèves. Nous serions dans l'incapacité de scolariser certain d'entre eux et il nous faudrait dès 2013 refuser plus d'inscriptions encore.

La question du choix du site est centrale mais ne constitue pas la seule donnée du problème. Il reste à faire le choix d'une structure pédagogique, revoir les flux d'élèves, travailler étroitement avec l'AEFE sur le projet pédagogique et enfin aborder la question de la gouvernance du futur établissement.

Les deux premières questions sont tout à fait prioritaires. Les groupes de travail doivent entrer en action dans les plus brefs délais.

Un certain consensus se dessine plutôt en faveur de la formule "collège-lycée". Il paraît essentiel que nous puissions dès aujourd'hui nous prononcer sur le scénario qui semblerait le plus souhaitable. Il ne s'agira pas d'éliminer définitivement l'une des propositions car le site déterminera in fine ce qu'il est possible de faire. Il conviendra, en outre, d'associer l'AEFE afin qu'un échange d'informations puisse nourrir la prise de décision définitive et que l'agence puisse indiquer précisément ce qu'il lui est possible de faire.

Lors de notre dernier Comité de Pilotage, FEPT, en liaison avec le Service culturel, avait été chargé de travailler sur les plans de financement d'une telle opération. En se fondant sur l'expérience du CFBL, le budget total a été estimé à 40 millions de £. Les banques ont été contactées et l'on peut dire d'ores et déjà que FEPT pourra emprunter la totalité de la somme.

D'autre part, par précaution, FEPT a déposé un dossier de garantie auprès de l'ANEFE sur ces bases. Si la garantie n'est pas encore formellement acquise, le dossier a reçu un avis très favorable de la commission. Grâce au travail de Frédéric de la Borderie et d'Anne Gombert, mais aussi de Jean-Pierre Mustier, le volet financier est en voie de règlement.

L'implication particulièrement remarquable des parents d'élèves, qui ne comptent pas leur temps, a été particulièrement soulignée. Leur contribution est centrale et ils en sont collectivement sincèrement remerciés.

L'avenir plus lointain ne peut pourtant pas être ignoré. Il y aura un après "3ème établissement". Ce genre d'opération de grande envergure ne pourra pas se répéter à des intervalles rapprochés. La demande d'enseignement en langue française sera pourtant toujours présente et la clé est sans aucun doute le développement de l'enseignement bilingue au sein des établissements britanniques.

Il paraît donc essentiel que l'objectif 2 du Plan École puisse obtenir une visibilité plus grande. L'Ambassadeur annonce qu'il prendra toute la part à ce projet en le portant auprès des plus hautes autorités éducatives de ce pays car il s'agit à ses yeux d'un enjeu vital pour la communauté française, mais aussi pour la politique d'influence de la France.

La présence de Bernard Pujol, représentant Mme Anne-Marie Descôtes, est saluée comme le signe du soutien et de l'engagement de l'AEFE dans le Plan Ecole.

- Premier bilan de la campagne d'inscription et de la rentrée 2012

Les établissements scolaires français

A la rentrée 2012, le nombre total d'élèves scolarisés dans les établissements français de Londres était de 5560, soit une hausse de 76 élèves par rapport à 2011, et de 439 par rapport à 2010.

Le Lycée français de Londres – Charles de Gaulle, a connu une légère baisse de ses effectifs pour la deuxième année consécutive, soit au total 75 élèves en 2 ans. Le Proviseur informe les participants des difficultés prévisibles de la rentrée 2013, mais aussi de la rentrée 2014. Afin de ne pas charger plus encore les effectifs du lycée, les départs annoncés en cours d'année ne seront pas remplacés. Le Conseil d'Établissement sera, en outre, amené à donner son avis sur la suppression des deux classes de Moyenne Section de maternelle de l'École de South Kensington dans les prochaines semaines.

Si le CFBL n'a pas atteint sa capacité d'accueil maximale, les autres écoles du réseau l'ont globalement atteinte.

Conclusions principales pour les établissements français:

- si les effectifs de Charles de Gaulle sont en recul, la section française du lycée (2^{nde}, 1^{er} et terminale) poursuit sa croissance passant de 731 élèves en 2011 à 804 à la rentrée 2012 (soit une hausse de près de 10%) ;
- l'offre en maternelle a été réduite
- les effectifs du primaire et du collège se stabilisent provisoirement
- l'École française de Bristol connaît une hausse de ses inscriptions en primaire (système de *day release*)

Les formes alternatives de scolarisation

Cned (Centre national d'enseignement à distance) :

- Scolarité réglementée complète : 51 inscriptions (contre 55 en 2011)
- Formule « Royaume-Uni » : 358 inscription (contre 110 en 2011)

Ecoles britanniques offrant une forme d'enseignement du français

- *Belleville School* (Clapham) : 16 élèves
- *Honeywell School* (Clapham) : 21 élèves
- *Hampton Court House* (Kingston) :
 - o 32 élèves francophones
 - o 74 élèves inscrits dans les classes bilingues (*years 1 to 4*)
- *Hockerill Anglo European College* : 165 élèves en section bilingue (*years 9 & 10*)

- Présentation des options immobilières et pédagogiques

Situation de l'Ecole française de Bristol

Les problèmes liés à l'occupation du *Village Hall* perdurent. L'augmentation continue des effectifs aggrave la situation. Une solution se dessine pourtant par la conclusion d'un accord avec une *free school* qui pourrait accueillir la structure complète dans des locaux adaptés, propriété du *Council* de Bristol par ailleurs.

Poursuite de la recherche immobilière

FEPT a déposé une offre pour l'acquisition du site de *Brent Town Hall*. La réponse des autorités municipales ne devrait pas intervenir avant le début du mois de décembre.

D'autres pistes continuent d'être poursuivies pendant cette période. Ainsi des premières discussions ont eu lieu pour le site d'Archway (nord de Londres).

En revanche le site de *SOAS* a dû être abandonné en raison des délais trop courts pour l'étude du modèle économique. Les trustees de FEPT se doivent, en effet, de justifier auprès de la *Charity Commission* que les décisions de nature financière ont fait l'objet d'une étude approfondie démontrant que la société ne serait pas mise en danger par ces dernières.

D'autres rendez-vous ont été reportés *sine die* pour la BBC et le redéveloppement de *Earl's Court*. A contrario la collaboration avec le Borough de Camden se révèle positive. Un rendez-vous a eu lieu avec le Cllr Blackwell et d'autres suivront afin d'étudier les opportunités immobilières et foncières disponibles. La disponibilité du site de *Wren street* pose problème puisque les baux commerciaux n'arrivent à échéance qu'en 2014 au plus tôt.

Trois problèmes majeurs handicapent cette recherche : le prix des biens proposés, leur disponibilité et leur taille.

Il convient de rappeler que le travail de l'équipe technique de FEPT et des volontaires du Plan Ecole se déroule dans un contexte londonien difficile. A la suite des réductions budgétaires, les autorités municipales sont à la recherche de financements nouveaux pour permettre la rénovation de leurs écoles. Elles vendent ainsi aux plus offrants. Il nous est souvent ainsi impossible de rivaliser avec les promoteurs immobiliers.

En outre un déficit de capacité d'accueil persiste dans les niveaux primaires et secondaires. Les autorités publiques favorisent donc naturellement les projets de *free schools* permettant de résorber ce déficit chronique à Londres.

Enfin, il faut souligner à nouveau les problèmes que soulèvent les procédures de *planning application*.

Structure pédagogique du nouvel établissement

L'option du collège simple a été abandonnée depuis plusieurs mois en raison des doutes concernant la rentabilité économique, mais aussi des problèmes liés à la gestion des flux d'élèves.

- école/collège :
 - 3 divisions de primaire pour chaque classe
 - 4 divisions de collège pour chaque classe
 - Suppression nécessaire de capacité d'accueil en primaire au Lycée Charles de Gaulle et création d'un lycée unique (16 divisions de chaque classe) sur le site de South Kensington
- Collège/lycée :
 - 3 divisions de collège pour chaque classe
 - 6 divisions de lycée pour chaque classe
 - Cylindrage de Charles de Gaulle à 10 divisions pour chaque classe de secondaire

Au nom de l'AEFE, Bernard Pujol informe l'assistance que l'Agence est prête à accompagner les deux scénarios. Elle est parfaitement consciente des difficultés de la secondarisation du site de South Kensington en raison du niveau important des investissements nécessaires. De surcroît il semble que la suppression presque totale de

l'école primaire de South Kensington pose de nombreux problèmes dans la gestion des inscriptions et des fratries en particulier.

L'Agence sera, en revanche, particulièrement vigilante quant à la réflexion pédagogique qui doit être complémentaire à la réflexion sur la structure pédagogique.

- Calendrier de travail pour la période septembre-décembre 2012

Le groupe de recherche immobilière doit rester actif jusqu'à l'annonce de la décision du Borough de Brent.

Un groupe de travail sur les scénarios liés à la structure pédagogique doit entamer ses travaux en incluant l'éventualité de l'absence de solution immobilière en 2015 et ses conséquences sur le réseau. Les résultats devront être rendus publics d'ici décembre.

Un groupe de travail sur les flux d'élèves doit pouvoir envisager les contours d'une troisième charte des établissements scolaires français prenant en compte le scénario pédagogique privilégié. La conclusion devra être rendue en mai 2013 afin qu'une communication claire puisse être faite auprès des parents et de la communauté française en particulier.

Enfin, afin d'améliorer la communication auprès des parents d'élèves des différents établissements, le Conseiller culturel adjoint participera à une série de présentations publiques d'ici Noël.

- Tour de table
 - o Parole aux élus

Olivier Cadic rappelle que l'objectif 1 était de créer 1500 places nouvelles dans l'enseignement français à Londres. Il constate donc que deux tiers de l'objectif est atteint mais qu'il faut donc un troisième établissement. Il s'exprime en faveur d'un scénario collège-lycée. Il se félicite de la contribution active du groupe de recherche immobilière. La question de Brent lui paraît épineuse mais considère que si le choix se réduit à Brent ou rien il faudra accepter cette solution. Il concède que ce sera peut-être un choix forcé.

Il souhaite souligner le professionnalisme de l'équipe de FEPT. A cet égard le travail commun avec l'agence est pour beaucoup dans le succès du dossier de l'ANEFE.

Olivier Cadic souhaite en outre que soit améliorée l'information aux parents pour l'inscription des enfants et pose la question de la centralisation des inscriptions. Il précise en outre qu'il existe des difficultés grandissantes pour le financement des frais de scolarité, mais il reconnaît que l'importance des subventions d'Etat modèrent les frais.

Face à une demande d'enseignement français qui ne peut que s'accroître, selon lui, il lui semble plus que nécessaire de rendre l'objectif 2 du Plan Ecole prioritaire. La création d'une équipe dédiée serait essentielle dans cette perspective.

Enfin il souhaite que les procédures d'attribution des bourses aux associations FLAM soient plus transparentes.

Olivier Bertin se félicite du consensus dont la durée est exceptionnelle. A l'instar d'Olivier Cadic il regrette le manque de transparence dans le processus d'inscription des élèves.

La question des inscriptions est une inquiétude récurrente. L'Ambassade souhaite ainsi réfléchir avec les établissements à l'idée d'une permanence assurée pendant l'été pour apporter des réponses aux parents d'élèves.

- o Les chefs d'établissement

Olivier Rauch insiste sur la nécessité d'une solution en 2015. Dans l'hypothèse inverse il faudrait créer une véritable cellule de crise.

L'ouverture du nouvel établissement s'effectuera au moyen de transferts de supports budgétaires pour les enseignants résidents de manière inévitable en raison du plafonnement des emplois. Pour rappel les établissements de l'AEFE ont scolarisé 310 000 élèves à la rentrée.

François-Xavier Gabet exprime sa satisfaction quant aux conditions de la rentrée 2012 au CFBL. 676 seront présent dans l'établissement. Le CFBL ne pourra pas accueillir plus de 700 élèves. Il indique toutefois la difficulté d'organiser des activités sportives. Les espaces extérieurs sont donc importants mais demeurent comptés sur le site de Kentish Town. La question du financement des infrastructures sans augmenter les frais de scolarité se pose.

Mirella Otten confirme que L'Ecole des Petits / L'Ecole de Battersea fonctionne à pleine capacité et que beaucoup d'inscriptions ont été refusées cette année. Elle exprime pourtant une inquiétude des établissements du sud pour le devenir de South Ken et la réorganisation de CDG..

Patrice Possenti constate que les effectifs ont été très volatiles pendant l'été. Il reste deux places disponibles. Il indique que les parents prennent conscience que le Lycée ne sera pas la solution unique de scolarisation secondaire à l'avenir.

La Petite Ecole Française se porte bien et a obtenu l'homologation du CP. Le CE1 vient d'ouvrir (en accord avec le Plan Ecole). Les listes d'attente restent importantes en petite section.

Le Hérisson demeure une petite structure de 66 élèves accueillis dès deux ans avec une liste d'attente importante. Il existe une possibilité d'accueillir 10 élèves supplémentaires dans le cadre d'un éventuel rapprochement avec des écoles locales pour faciliter la réintégration dans le système anglais.

Véronique Ferreira pour l'Ecole Bilingue précise que la capacité d'accueil maximale est atteinte. Une grosse majorité des élèves poursuit sa scolarité vers le Lycée et quelques un au CFBL, et les écoles anglaises. L'école Bilingue souhaiterait que les parents puissent à l'avenir conserver le choix de l'établissement. La problématique post bac inquiète de nombreux parents dans la perspective de la création d'un nouveau lycée.

- Représentants des parents d'élèves

CFBL Parents

Anne Collis exprime la satisfaction des parents quant à la qualité de l'enseignement, de l'accueil au CFBL et des innovations pédagogiques. Une certaine inquiétude sur l'augmentation des frais de scolarité pèse toutefois sur le climat.

Arnaud Vaissié, Président du Comité de gestion du CFBL, précise qu'un Q&A sera publié sur le site du collège et indique que le comté de gestion ne prévoit pas d'explosion des coûts et donc des frais de scolarité. Il souhaite que les parents d'élèves et l'ensemble de la communauté française soient mieux informé du caractère non lucratif (statut de *Charity*) du CFBL.

APL

Florence Quattrocchi se dit rassurée de voir le cylindrage et le désengorgement du site affichés à nouveau comme des objectifs prioritaires pour ce nouveau projet. Il reste que la communauté des parents s'inquiète de l'éloignement des sites identifiés et de l'homologation des classes ouvertes. L'APL souhaite que la problématique de la gestion des fratries soient prise en compte. La question d'une collaboration plus opérationnelle avec les autorités municipales londoniennes se pose pour l'APL. L'Association estime que la création d'établissements français constitue une économie nette pour les borough alors même que la plupart des Français sont des contribuables britanniques.

Florence Quattrocchi évoque enfin l'intérêt de la création d'une structure complète primaire-collège-lycée, pour une meilleure gestion des fratries mais aussi pour assurer un meilleur

“remplissage” des classes de collège. Elle ajoute que l'idée de la création de Classes Préparatoires (CPGE) pourrait assoir plus rapidement la réputation du nouvel établissement. Pour l'AEFE, Bernard Pujol estime qu'il n'y a aucune crainte à avoir sur la qualité de l'enseignement ni sur l'homologation. Cette dernière s'effectuera de manière graduelle mais ne posera pas de problème pour la passation du baccalauréat.

Pour ce qui est de la collaboration avec les autorités municipales; Laurent Batut souligne que la qualité des relations avec les *boroughs* reste très inégale. Ces derniers sont eux-mêmes à la recherche de terrains pour la création de nouvelles infrastructures scolaires. Toutefois des contacts ont été établis et poursuivis avec certains d'entre eux avec des fortunes diverses.

Pour ce qui est de la structure pédagogique, l'idée d'une structure complète est en effet à étudier très sérieusement. Son impact financier et ses conséquences sur la gestion des flux seront analysés. Quant à la problématique de l'orientation post-bac, tout reste envisageable à ce stade. Certaines Grandes Ecoles françaises disposent de campus londoniens et il ne sera pas absurde en effet que des collaborations étroites puissent être développées.

Friends of the Lycée

Delphine Porta estime que Wembley n'est pas le site idéal et qu'il faudra faire attention à la gestion des inscriptions et des fratries. L'homologation lui semble un véritable problème et demande l'aide de l'AEFE.

Bernard Pujol indique très clairement que la dérogation exceptionnelle accordée au CFBL ne sera pas reproduite. Il précise que sans homologation il existe des dérogation pour l'attribution des bourses.

Cécile d'Angelin souligne l'inquiétude persistente des parents sur l'homologation. Le choix de la scolarité est un choix de vie pour de nombreux parents. Il faudra effectuer un très important travail d'information afin que les parents puissent anticiper les changements à venir. Il est tout à fait crucial de tenir compte des zones principales d'habitation des parents d'élèves dans la réflexion qui s'ébauche sur les flux d'élèves.

Catherine Cécillon reprend les argument déjà exprimés afin que les inquiétudes exprimées soient bien prises en compte. Ayant participé activement à la recherche immobilière, elle indique qu'elle en connaît les difficultés mais que les temps de trajet avec les sites identifiés sont bien souvent au delà des 60 minutes.

Association des Parents de Jacques Prévert

Les parents de l'école ont pris conscience des enjeux mais l'inquiétude demeure en raison du nombre d'élèves dont les aînés sont déjà scolarisés à Charles de Gaulle.

Parents de l'Ecole Bilingue

Stéphanie Gabillon confirme que certains parents expriment là aussi leurs inquiétudes. Une rencontre est déjà prévue avec Laurent Batut. La localisation des sites pose problème en effet. Les parents souhaitent que l'on puisse plus clairement parler d'un éventuel plan de crise si aucun site n'est trouvé.

- Représentants des Associations UFE et ADFE

Pour l'UFE, Sophie Routier exprime son soutien à la structure d'un collège-lycée mais estime que les contraintes de la recherche immobilière nécessitent de travailler sur le plan de crise. Il lui semble nécessaire de travailler sur des solutions partielles permettant de résoudre graduellement le problème de la montée des cohortes (location de site plus petits, acquisition de lieux pour des structures pédagogiques moins ambitieuses...)

Pour l'ADFE, Frédéric Fournier souhaite réaffirmer le soutien de l'association au Plan Ecole et au choix de la structure collège-lycée. Il souhaite toutefois que le travail sur les sections bilingue puissent prendre une plus grande ampleur.

- Représentants des organisations syndicales

Christophe Adol se félicite de cette logique nouvelle de réseau. Il constate cependant que des problèmes liés aux affectations des enseignants se poseront. Selon lui la problématique de l'harmonisation des écolages doit être posée. Il lui semble important de définir les projets pédagogiques et de la politique des langues vivantes des établissements secondaires avec clarté afin d'éviter une concurrence néfaste à tous.

La nouvelle donne issue de la création de ce nouvel établissement devrait ouvrir une réflexion quant aux mesures de carte scolaire sur l'ensemble du réseau avec une plus grande perméabilité entre établissements afin de faciliter les échanges d'enseignants.

Les organisations syndicales regrettent que l'harmonisation des statuts des personnels entre les différents établissements n'ait pas été possible. Elles estiment, de plus, qu'il convient de dépasser au la question immobilière et plus étroitement associer les dimensions pédagogiques, des personnels etc...

Les organisations syndicales désirent qu'on leur apporte des assurances que l'absence d'augmentation du nombre de postes de résidents à la création du nouvel établissement ne se transforme pas en réduction du nombre de postes, pour le primaire notamment.

- Inspecteur de l'Education nationale

Pour Thierry Houyel toutes les décisions ont un incidence pédagogique. Il souligne la nécessité de la cohérence des parcours scolaires pour tous les élèves. Référence est notamment faite à la richesse de l'offre linguistique pour l'enseignement des langues vivantes. Les offres des établissements sont en effet très diverses.

- Alex Margot-Duclot

Alex Margot-Duclot (représentant Axelle Lemaire) présente les excuses de Mme Lemaire retenue à Paris. Axelle Lemaire a bien pris en compte les questions liées aux frais de scolarité et aux bourses. Elle souhaite que les cas particuliers puissent être pris en compte afin d'éviter aux familles d'importantes difficultés financières. Alex Margot-Duclot informe l'assemblée qu'Axelle Lemaire rencontrera Mme Hélène Conway, Ministre déléguée aux Français de l'étranger, sur ces questions.

Conclusions opérationnelles

- Réaffirmation des objectifs du 3e établissement
 - Cylindrer le réseau et assurer la poursuite de scolarité de tous les élèves
 - Désengorger le site de South Kensington
 - Non homologation de tout nouveau projet de nouvelle école primaire
- Ouverture active de l'Objectif 2 de développement des filières bilingues
- Consensus sur collège-lycée sous réserve des avancées avec l'AEFE, les parents ont exprimé leurs inquiétudes sur la localisation du futur établissement.
- Réflexion urgente sur les flux d'élèves, l'harmonisation des propositions pédagogiques et les frais d'écolage
- Recherche de clarification sur les conditions de l'homologation

Secrétaire de séance : Laurent Batut, Conseiller culturel adjoint